



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

CAP LOCALE N°2 DU 6 NOVEMBRE 2014 LISTE D'APTITUDE DE C EN B ANNEE 2015

La CAPL devant statuer sur les inscriptions départementales de la liste d'aptitude 2015 de C en B s'est réunie à Quimper le 6 novembre 2014 sous la présidence de Véronique PY.

FO DGFIP29 a été la seule organisation syndicale à dénoncer la publication de la liste en amont de cette CAP, publication qui n'a pour seul objectif que de figer les possibilités d'intervention des organisations syndicales.

FO DGFIP29 a été la seule organisation syndicale à déplorer la baisse constante du nombre de postulants à cette liste d'aptitude, phénomène qui s'explique par le fait que depuis 2013 tous les promus de C en B par concours interne, concours interne spécial, ou liste d'aptitude, doivent participer au mouvement général de mutation de septembre, quelle que soit leur filière d'origine.

Rappelons que **FO DGFIP** porte la revendication du maintien dans le département d'origine pour les promus de C en B, maintien largement connu sous le vocable "droit au retour"!

FO DGFIP est la seule organisation syndicale à exiger le maintien de ce dispositif existant dans la filière Gestion Publique et obtenu lors du conflit social de 1989, et à demander sa généralisation aux agents de la Filière Fiscale, afin qu'ils puissent bénéficier des meilleures règles de gestion.

Avec le soutien d'autres organisations syndicales, la Direction Générale des Finances Publiques reste sourde à cette légitime revendication préférant, par manque d'imagination et surtout manque d'ambition, mettre en place un système dont la rigidité fait perdurer, au delà du supportable, des situations sociales et familiales difficiles ce qui accentue la dégradation des conditions de travail.

En effet, dès lors qu'un agent de catégorie C, promu B, participe au mouvement de mutation des B, son emploi de catégorie C est libéré et pourvu par mutation. En cas de refus, la seule solution retenue par l'Administration est le reversement ALD département en catégorie C. Tout est donc mis en oeuvre pour que les agents des Finances Publiques renoncent à ce mode de recrutement statutaire.

Les élus **FO DGFIP29** ont dénoncé lors de cette CAPL, la politique de régression sociale, sans précédent, que constituent ces modalités d'affectation. Ils ont dénoncé aussi une volonté de l'administration de réduire le coût salarial et au travers de la diminution des postulants d'en profiter pour afficher un taux de satisfaction plus élevé. Pouvons nous y voir une manipulation des statistiques? A n'en pas douter oui !!

FO DGFIP revendique des règles de gestion claires et lisibles avec une véritable prise en compte de la dimension sociale et c'est pourquoi nous persistons à revendiquer le

droit au retour pour les promus de C en B, considérant que le faible gain financier lié à cette promotion ne justifie pas un risque de mobilité forcée.

COMPTE-RENDU

Cette année, 77 candidats postulaient à la liste d'aptitude. C'est 41 de moins que l'année dernière (118 candidats) et 92 de moins qu'il y a 2 ans (169)!!

Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, ce sont bien les nouvelles règles de gestion mises en place de concert par l'administration avec certaines OS présentes dans l'ex DGI qui porte la responsabilité de cette régression sans précédent.

En début de séance la Direction nous a indiqué qu'elle avait 11 possibilités de promotion pour 2015.

L'année passée ce plafond était de 17!

14 collègues sont proposés "excellent pour 11 potentialités :

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP29			X
CGT			X
CFDT			X
SFP		X	

Les élus **FO DGFIP29** se sont abstenus sur cette liste d'aptitude, en raison de la baisse des potentialités et aussi au motif que les modalités d'affectation vont à l'encontre de la promotion sociale!!

Pour **FO DGFIP29** il s'agit bien d'une double régression du droit des agents!!

3 collègues sont proposées "très bon":

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP29			X
CGT			X
CFDT			X
SFP		X	

Les autres candidats ont été proposés "à revoir" par l'administration, et l'ensemble des OS ont voté contre.

Pour **FO DGFIP** cette appellation "à revoir" de l'administration est choquante au regard de la qualité des dossiers proposés.

Vos élus FO DGFIP29 en CAPL n°2

Michelle **GALLY** : Brest Municipale; Didier **KERDONCUFF** : SIE Châteaulin
Erick **GUERRY** : DDFIP Brest

Expert pour FO DGFIP29

Patrick **VELIN** : SIP Quimper Ouest.

Le 4 décembre 2014, FO DGFIP appelle tous les agents à se faire entendre pour obtenir des changements qui donneront la priorité aux agents et au progrès social !!

VOTEZ ET FAITES VOTER FO DGFIP